

mais jusqu'à leur dernier moment elles sont à l'abri de la misère et entourées des soins que leur état réclame. Séparées du monde, elles ne sont plus pour lui un objet de pitié, et goûtent au sein de la retraite des jours paisibles, seule jouissance à laquelle elles peuvent aspirer. Il en est quelques-unes dont les infirmités permettent certaines occupations ; on cherche alors à développer par l'exercice et le travail les facultés qu'elles possèdent. Les unes sont employées au ménage ou à servir leurs compagnes alitées ; d'autres sont occupées à la couture ; et quoique l'entretien de la maison seule exige beaucoup de temps, le travail du dehors offre un petit revenu. L'année 1838 a produit 1022 f.

Ainsi cette institution s'est élevée comme d'elle-même. Seule, elle a conquis sa place, que le temps paraît avoir légitimée. Le bien qu'elle fait a été compris de tous ; aussi tous ont contribué à la soutenir et à l'accroître. L'austère piété vient souvent y déposer son aumône, la jeune mère, en demandant avec confiance des prières pour son enfant malade, y porte son offrande ; la bienfaisance qui s'associe quelquefois aux plaisirs envoie aussi ses dons.

Ne possédant à son début qu'une mise de fonds de vingt-six francs, la maison est arrivée progressivement à une dépense annuelle de près de 20,000 fr. Cette rente a été jusqu'à ce jour payée avec la plus grande exactitude par la charité lyonnaise ; l'établissement, en effet, n'a pas d'autre hypothèque.

Mais il y a quelque chose de plus nécessaire que l'argent, c'est l'amour du bien, un dévouement sans borne, qui ne manque jamais lorsque le cœur est plein d'espérance et croit aux réalités de l'avenir. Ainsi, si l'on demande à qui l'on doit une institution si belle et si utile ? on peut répondre : c'est au christianisme !

Les lignes suivantes extraites des notes qu'a laissés la fondatrice de cette œuvre prouvaient que telle était sa pensée.

« La maison des jeunes filles incurables (y est-il dit) est